

Formation à la pratique de l'IVG médicamenteuse en ambulatoire – programme théorique 29-30 avril 2021 – Classe virtuelle (distanciel synchrone)

INTERVENANTS

PATEL François, médecin (CIVG Annecy)

PORQUET Olivia, médecin (CIVG St-Julien-en-Genevois)

MIEVRE Claudine, conseillère conjugale et familiale (CCF) (CIVG St-Julien-en-Genevois)

Public : sages-femmes et médecins généralistes en activité, libéraux ou salariés, ou en cours d'études.

Pré-requis : formation recommandée à la contraception (antérieure ou prévue).

Validation : assiduité conditionnant la remise d'une attestation de formation théorique – **Evaluation :** pré- et post-tests ; évaluations en cours de formation. Un questionnaire de satisfaction sera rempli par les participants en fin de session.

Outils pédagogiques et techniques : brainstormings et évaluations des connaissances préalables aux exposés théoriques ; études de cas cliniques ; ateliers débat ; jeux de rôles. Logiciel de visioconférence & outils interactifs (envoi de tutoriels en amont et support technique pendant la formation).

Pratique : En complément de cette formation théorique, 5 demi-journées de stage pratique seront effectuées dans un CIVG en vue de la signature d'une convention pour la pratique de l'IVG en ambulatoire (plus d'informations lors de la formation).

PROGRAMME – Jour 1

8h30-9h00 Connexion / Accueil des participants

9h00-9h30 Présentations — Présentation de la journée — Objectifs de la formation
Attentes des participants – Pré-test

9h30-10h15 Épidémiologie (rapport annuel de la DRESS) – Loi et accès à l'IVG : évaluation des connaissances
10h15-10h30 *Pause*

10h30-11h00 Historique — Les lois 2001 et 2016

11h00-12h00 Les représentations de l'IVG

12h-12h30 Pharmacologie — Protocoles

12h30-14h00 *Déjeuner*

14h00-15h30 Indications et contre-indications à l'IVGM – Critères de diagnostic de grossesse et échographie

15h30-15h45 *Pause*

15h45-16h15 Modalités pratiques de l'IVG médicamenteuse en ville

16h15-17h45 Accueil de la demande d'IVG (partie 1) – Aide au choix de la méthode

Jour 2

8h30-9h15 Connexion et accueil (15') — Retour sur la première journée

9h15-9h45 Gérer les complications — Effets indésirables

9h45-10h45 Suivi d'une IVG médicamenteuse en ville

10h45-11h00 *Pause*

11h00-12h00 Différentes techniques d'IVG — Conventonnement – Organisation du stage pratique

12h00-13h30 *Déjeuner*

13h30-14h30 Contraception

14h30-15h15 Environnement professionnel – Travail en réseau — Rôle des CCF

15h15-15h30 *Pause*

15h30-16h30 Accueil de la demande d'IVG (partie 2) – Orientation des femmes
– Représentations et difficultés pressenties

16h30-17h00 Evaluations — Clôture de la formation

COÛT DE LA FORMATION (supports de formation compris) :

- Professionnels : **350 €/participant**.
Dépôt de garantie de 350 € demandé aux professionnels souhaitant une prise en charge DPC (chèque encaissé en cas de réponse négative de l'ANDPC ; en cas de prise en charge partielle des frais d'inscription, le complément sera demandé).
- Étudiants (internes médecine générale & sages-femmes) : inscription gratuite, dans la limite des places disponibles.

FORMAT DISTANCIEL – lien de connexion transmis après inscription.

INSCRIPTIONS : Confirmation par mail dès maintenant à contact@pleiraa.org ; bulletin d'inscription à retourner.

Demande de prise en charge DPC : les modalités vous seront transmises dès l'ouverture de la session sur mondpc.fr